

Chambre des régions

40^e SESSION – 2^{ème} partie

Réunion à distance, 16 juin 2021

CPR(2021)40-03^[1]

9 juin 2021

Note d'introduction aux débats sur :

Le rôle des régions dans la garantie d'une réponse au COVID-19 centrée sur le citoyen et la relance post-crise

Solidarité territoriale : quel rôle pour les régions ?

Document de réflexion établi par le Secrétariat

Contexte

Dans le cadre de la deuxième partie de sa 40^e session, la Chambre des régions a décidé de retenir comme thème : « Les régions, acteurs centraux dans la réponse aux crises et la relance post-crisis ». A cette fin, deux débats sont proposés :

- Le rôle des régions dans la garantie d'une réponse au COVID-19 centrée sur le citoyen et la relance post-crise ;
- Solidarité territoriale : quel rôle pour les régions ?

Ces débats s'inscrivent dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 qui a eu un impact profond sur les territoires tant au niveau social qu'économique. Face à cette crise, les régions, grâce à leur position stratégique entre les niveaux central et local, sont en première ligne pour atténuer l'impact de l'épidémie

¹ Ce document est classé confidentiel jusqu'à examen et approbation par le Bureau de la Chambre des Régions.

sur leurs communautés et façonner l'avenir post-crise, tout en soutenant la coopération entre les différents niveaux de gouvernance pour aider les territoires dans le besoin.

Le débat sur le rôle des régions dans la garantie d'une réponse au COVID-19 centrée sur le citoyen et la relance post-crise vise à mettre en lumière le rôle clé des régions dans cette crise sanitaire, les principaux problèmes auxquels les régions ont été confrontées et la manière dont elles reconstruisent la société. À cette fin, les représentants de trois associations européennes de régions sont attendus pour fournir des exemples de situations concrètes et d'actions spécifiques entreprises tout en mettant en évidence les principaux problèmes et les meilleures pratiques qui leur ont permis de relever les défis.

Le débat sur "La solidarité territoriale : quel rôle pour les régions" a pour objectif l'amélioration des mécanismes de coordination entre les régions et les Etats, l'analyse et la présentation de nouveaux instruments de coopération et de péréquation entre les régions et l'opportunité de partager les meilleures pratiques de gestion de crise et de partage équitable des soutiens financiers entre les régions. Au cours de ce débat, un rapport sera présenté et soumis aux membres de la Chambre des régions pour adoption.

Les membres de la Chambre des régions contribueront aux débats en partageant leurs propres expériences et leur vision, avec un accent particulier sur le rôle des autorités régionales, qui est le niveau de gouvernance entre les gouvernements et parlements nationaux / centraux et les municipalités / villes.

Le rôle des régions dans la garantie d'une réponse au COVID-19 centrée sur le citoyen et la relance post-crise

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de coronavirus a eu de graves conséquences tant sur la vie des territoires que sur celle des citoyens. Les autorités nationales, régionales et locales ont été contraintes de prendre des mesures urgentes et d'élaborer une réponse pour limiter la propagation du virus et protéger la population, et assurer à terme un retour progressif à une vie normale.

Depuis le début de la pandémie, les régions ont été des acteurs clés dans la gestion de la crise. En effet, dans la plupart des pays européens, les mesures visant à contenir la propagation du virus (confinement, couvre-feu, fermeture des magasins, suspension du tourisme) ont été mises en œuvre sur une base territoriale et pouvaient varier considérablement d'une région à l'autre au sein d'un même pays.

De plus, les régions ont été particulièrement touchées en raison de leurs domaines de compétences prédominants : secteurs de l'économie, sanitaire, du transport, de l'environnement, des zones transfrontalières, ou encore de l'organisation des élections régionales et locales. Les régions ont alors dû s'adapter à la situation afin d'assurer la continuité des services publics tout en répondant à la crise.

Cette crise sans précédent a mis en évidence certaines faiblesses dans le mode de gouvernance et notamment la complexité du dialogue avec l'Etat et la coordination de l'action. Dans ce contexte, la mise en place de mécanismes de coordination entre les différents niveaux de gouvernance est d'une importance cruciale pour répondre efficacement aux crises futures. Néanmoins, la pandémie du COVID-19 a conduit dans certains cas à un renforcement de la gouvernance multi-niveaux et de la coopération entre les niveaux infra-nationaux.

Cependant, le redressement post-crise nécessite une coopération et une solidarité consolidées entre l'État et les autorités locales et régionales. À moyenne échelle, les entités régionales se sont révélées être les mieux à même de répondre aux urgences en raison de leur meilleure connaissance de la situation sur le terrain et des besoins exacts des municipalités et des provinces ou départements.

Dans cette situation d'après-crise et de relance, le soutien des régions est indispensable. L'État a besoin d'administrations régionales efficaces et autonomes, placées sous l'autorité de représentants élus, pour répondre aux situations de crise, et d'un bon équilibre entre le pouvoir centralisé et décentralisé. Les autorités régionales doivent être dotées des compétences et des moyens appropriés, y compris l'autonomie nécessaire en matière de prise de décision et d'allocation budgétaire, pour soutenir la reconstruction sociale et économique de leurs territoires, ce qui doit impliquer une plus grande solidarité et coopération entre les différents niveaux : européen, national, régional et local.

Alors que l'Europe sort difficilement de la crise sanitaire, une réponse utile dans le contexte de COVID-19 a été le développement et l'utilisation des technologies numériques pour permettre aux citoyens d'accéder aux services et assurer une bonne communication avec et entre eux. Les nouvelles technologies ont permis de limiter la propagation du virus, de réduire l'impact sur les activités économiques et de protéger la population grâce à la possibilité de télétravailler ou de télé-étudier, de consulter des spécialistes sans avoir à se déplacer, ou de faire ses courses à distance. La numérisation a également permis de lutter contre un certain "confinement" de la démocratie, les outils numériques ayant été utilisés pour assurer la participation du public aux affaires locales et accroître la transparence. Dans le même temps, la crise a mis en lumière les inégalités d'accès aux technologies numériques et aux possibilités d'utilisation efficace de celles-ci entre les différents groupes de la population, inégalités auxquelles il convient de remédier.

La crise du COVID-19 a montré que la digitalisation des territoires est aujourd'hui un axe indispensable de la transformation régionale car, en plus de correspondre à la transition vers une société où les citoyens sont fortement connectés, la digitalisation apporte de nombreux bénéfices au territoire tant pour les citoyens que pour les autorités infranationales car tous leurs domaines d'intervention peuvent être concernés par ce mouvement d'innovation et faciliter la vie de la communauté. Malgré son aspect positif pendant cette crise, la numérisation pourrait avoir ses limites en termes de santé, mais aussi en termes sociaux et territoriaux. La fracture entre les zones métropolitaines et non métropolitaines pourrait avoir tendance à favoriser l'exclusion numérique de certaines populations et à creuser davantage les inégalités entre les territoires. Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles technologies pourrait également être difficile pour les personnes âgées.

Solidarité territoriale : quel rôle pour les régions ?

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le besoin crucial d'une meilleure politique de cohésion territoriale et d'une plus grande solidarité territoriale. En cette période de reprise post-crise, les États sont plus que jamais confrontés à des défis de nature sociale, économique et environnementale qui affectent également les liens traditionnels et sociaux entre et au sein des régions. Aucun pays ou région ne peut surmonter cette crise par lui-même, c'est pourquoi la solidarité doit rester forte non seulement maintenant en période de crise, mais aussi à l'avenir.

La crise sanitaire n'a pas eu le même impact sur les territoires et a donc provoqué des disparités d'un territoire à l'autre. C'est pourquoi il faut faire preuve de solidarité pour que tous les citoyens aient un accès égal aux services publics, surtout en cette période de reprise post-crise. Le partage de l'aide concrète et des meilleures pratiques de gestion de crise entre les régions est fondamental et la solidarité entre les régions européennes doit rester forte pour affronter la crise ensemble. La nécessité d'une meilleure politique de cohésion territoriale et d'une plus grande solidarité territoriale est plus cruciale que jamais.

Pendant la crise sanitaire, la coopération et la solidarité ont même dépassé les frontières nationales, certaines villes/régions faiblement touchées par le virus ont soutenu leurs homologues d'autres pays pour soulager des services de santé surchargés. Cependant, surtout dans les régions transfrontalières,

cette coopération a été compliquée par la fermeture des frontières, les restrictions de mouvement et l'absence de dispositifs de coordination efficaces.

Les disparités créées pendant cette période ont surtout affecté les citoyens vivant dans les régions rurales d'Europe, des citoyens qui vivent loin des services sociaux, et en particulier des services de santé. Ces régions risquent de se voir exclues du haut niveau de décision, et c'est pourquoi une forte solidarité entre les régions les plus fortes et les plus faibles est essentielle, afin de garantir que la voix de chaque citoyen soit entendue et prise en considération.

Tandis que les gouvernements nationaux ont vu leur champ d'action se réduire du fait des difficultés économiques, du rôle croissant de l'UE et de la décentralisation, la redistribution des services et des ressources financières entre les régions peut contribuer au développement territorial. La décentralisation du pouvoir en Europe a montré son importance lors de la relance post-crise, où l'État-nation n'est pas toujours en mesure de s'occuper de chaque région et de chaque ville de son territoire, ce qui crée des inégalités dans le processus de relance.

Dans ce contexte, les régions jouent un rôle crucial en tant qu'intermédiaires entre les niveaux national et local dans la réduction des disparités territoriales, en poursuivant un large éventail de politiques (re)distributives en interaction avec divers acteurs aux niveaux infra-étatique et supranational. Au moyen de nouveaux instruments de péréquation, les autorités régionales peuvent répondre efficacement aux divers défis auxquels leurs territoires sont confrontés aujourd'hui, afin de garantir une plus grande solidarité territoriale. Face à ces nouveaux défis, il est nécessaire de promouvoir de nouvelles méthodes, en redéfinissant les pouvoirs souverains des États, en renforçant leur rôle dans des domaines tels que la sécurité et la péréquation financière, tout en élargissant le rôle des collectivités locales et régionales dans des domaines d'action locale tels que les transports, la santé, l'éducation et l'environnement.

La solidarité entre les territoires est aujourd'hui indispensable pour que les États, les régions et les villes se remettent pleinement de la crise. La solidarité régionale contribue à la transition vers des sociétés où aucun citoyen n'est laissé pour compte, où les villes et les régions de chaque État, par l'intermédiaire des autorités locales et régionales, peuvent apporter des avantages au processus décisionnel aux niveaux national et supranational.